



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ**, directeur général et secrétaire-trésorier de la dite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner, le lundi 5 décembre 2016 à 19 h 30 à l'endroit ordinaire des séances du conseil au 5655, route 112 Ascot Corner. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la **demande de dérogation mineure** suivante :

**Nature et effets :**

Demande numéro 2016-10-0001, faite le 17 octobre 2016, par « M. Pierre-Luc Morin », ayant pour effet d'autoriser l'aménagement de deux accès, de deux allée de stationnement et une aire de stationnement commune pour desservir trois futurs multifamiliaux. Le «Règlement de zonage numéro 436» prévoit que pour chaque bâtiment, «Tout terrain de stationnement non-clôturé doit être entouré d'une bordure de béton, d'asphalte ou de bois d'au moins 15 cm de hauteur et située à au moins 60 cm de lignes de lots adjacents.

**Identification du site concerné :** Terrains vacants, rue Desruisseaux  
Lot numéro 5 501 430, 5 501 431 et 5 501 432  
Cadastre du Québec, municipalité d'Ascot Corner et circonscription foncière de Sherbrooke

Lors de cette séance toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

---

DONNÉ à la Municipalité d'Ascot Corner ce 9<sup>ème</sup> jour de novembre de l'an deux mille seize.

  
Daniel St-Onge, directeur général / secr.-trésorier